

A2L
Société de Participations Financières de Profession Libérale de Commissaires de justice
à Responsabilité Limitée à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Rue Colbert
50200 COUTANCES

529 768 905 R.C.S. COUTANCES

**TEXTE DE LA DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 12 MAI 2026

(Article L.232-22, alinéa 1-2° du Code de commerce)

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate l'existence d'un bénéfice de 29 321,99 euros, qu'il décide de distribuer en totalité à titre de dividende.

En outre, l'associé unique décide de distribuer une somme complémentaire de 20 678,01 euros, par prélèvement sur le compte « autres réserves », ainsi ramené de 548 867,43 euros à 528 189,42 euros, de sorte que le dividende global ainsi mis en distribution s'élève à 50 000 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres sont de 539 189,42 euros.

Le dividende, au titre de l'exercice, est ainsi fixé à 500 euros par part sociale.

Il sera mis en paiement ce jour et au plus tard le 31 mai 2026.

Le dividende versé au profit des personnes physiques fiscalement domiciliées en France est soumis depuis le 1^{er} janvier 2018 à un prélèvement forfaitaire unique de 12,80 %.

Le dividende est soumis par ailleurs aux prélèvements sociaux s'élevant à 18,60 % à l'exception de la part qui excède 10 % du capital social et des primes d'émission et des sommes versées en compte courant, laquelle est réintégrée dans l'assiette des cotisations et contributions sociales sur les revenus d'activité des travailleurs non-salariés. Cette dernière disposition s'applique sauf exceptions, aux associés de société soumis au régime de protection sociale des travailleurs non-salariés.

Précision étant ici faite que la totalité du dividende versé à Monsieur Laurent ANQUETIL-LELIEVRE, associé gérant, personne physique soumise aux prélèvements sociaux s'élève à 2 575 euros.

Le surplus sera réintégré dans l'assiette de ses cotisations et contributions sociales sur ses revenus d'activité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique reconnaît que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2024

Dividendes éligibles à l'abattement : 30 000 euros

Dividendes non éligibles : néant

- Exercice clos le 31 décembre 2023

Dividendes éligibles à l'abattement : néant

Dividendes non éligibles : néant

- Exercice clos le 31 décembre 2022

Dividendes éligibles à l'abattement : néant

Dividendes non éligibles : néant

Certifié conforme par
la gérance

Laurent ANQUETIL-LELIEVRE

✓ Certifié par  yousign

Désignation de l'entreprise : A2L			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : 1 rue Colbert			Durée de l'exercice précédent * 12			
50200 COUTANCES						
Numéro SIRET * 5 2 9 7 6 8 9 0 5 0 0 0 1 8			Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31122025		N-1 31122024	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
					Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	Certifié conforme par la	
		Fonds commercial	AH	AI	garantie	
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	CT	579 117	579 117
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC	31 517	13 278	
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI			
TOTAL (II)			BJ	BK	610 634	592 395
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	26 194	13 030
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	98	4 588	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	26 292	17 618	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	1A	636 926	610 012
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	31 517	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *			Immobili-	Stocks :		Créances :
sations :						

Désignation de l'entreprise A2L		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	548 867	579 306
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 322	(439)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	589 189	589 867
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 197	6 721
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	540	540
	Dettes fiscales et sociales	DY		12 884
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	47 737	20 145
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	636 926	610 012
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	47 737	20 145
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A2L							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ		FK		FL			
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1			
Autres produits (1) (11)					FQ				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 582	1 315	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX			
	Salaires et traitements *					FY			
	Cotisations sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili-	$\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$			GA			
		-sations				GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 582	1 315
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(1 582)	(1 315)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	29 975		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	811	731	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	30 786	731	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	30 786	731	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	29 204	(585)	

Désignation de l'entreprise A2L		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(118) (146)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	30 786 731
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 464 1 169
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	29 322 (439)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	30 786 731
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
dont cotisations facultatives Madelin A10			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023 relatif au Plan Comptable Général.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'entité présente ses comptes annuels conformément aux nouveaux modèles imposés par le règlement ANC n° 2022-06. Ce changement de réglementation est susceptible d'avoir une incidence sur la présentation des postes suivants :

- Réduction et simplification du plan des comptes,
- Suppression de la technique du transfert de charges,
- Nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- Simplification des états financiers,
- Nouvelle présentation de l'annexe.

Aucun autre fait caractéristique ne mérite une information particulière.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus

Informations générales complémentaires

Depuis le 1er janvier 2013, l'EURL A2L et la SELARL ANQUETIL-LELIEVRE forment un groupe fiscalement intégré, suite à l'option en date du 16 avril 2013. La société mère est l'EURL A2L.

La convention d'intégration prévoit que la SELARL ANQUETIL LELIEVRE versera à l'EURL A2L le montant de l'impôt comme si elle était imposable distinctement. L'impôt du sera réduit des crédit d'impôt éventuels.

Pour l'exercice 2025, l'IS de l'EURL A2L aurait été de 0 euros.

En 2013, les déficits transférés étaient de 20 513 euros.

En 2014, les déficits transférés étaient de 16 145 euros.

En 2015, les déficits transférés étaient de 14 681 euros.

En 2016, les déficits transférés étaient de 15 907 euros.

En 2017, les déficits transférés étaient de 10 456 euros.

En 2018, les déficits transférés étaient de 7 147 euros.

En 2019, les déficits transférés étaient de 5 058 euros.

En 2020, les déficits transférés étaient de 1 938 euros.

En 2021, les déficits transférés étaient de 990 euros.

En 2022, les déficits transférés étaient de 645 euros.

En 2023, les déficits transférés étaient de 1 260 euros.

Règles et Méthodes Comptables

En 2024, les déficits transférés étaient de 585 euros.
En 2025, les déficits transférés étaient de 471 euros.
Au cumul, les déficits transférés depuis 2013 à 2024 sont de 95 796 euros.

ANNEXE - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	579 117					579 117
	Créances rattachées à des participations	13 278		18 239			31 517
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	592 395		18 239			610 634
TOTAL		592 395		18 239			610 634

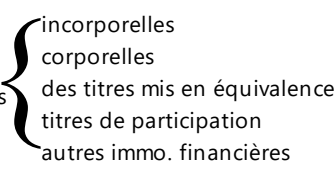
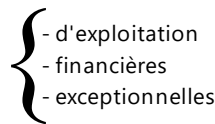
Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
TOTAL							

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	31 517	31 517	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	26 194	26 194	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		57 711	57 711	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	540	540		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 197	47 197		
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		47 737	47 737		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		21 121			